

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



L'unité de l'Etat

La presse a longuement parlé de l'unité du Gouvernement vaudois. Elle y a vu à juste titre une raison du succès en votation de la loi sur la fiscalité des entreprises. Depuis plusieurs années, d'ailleurs, le Conseil d'Etat présente presque constamment un front uni. Avant toute autre considération, ce fait premier doit être considéré en lui-même comme une réussite politique et un bienfait pour le Canton. Un gouvernement uni inspire de la confiance aux citoyens. Il leur apparaît plus personnel, plus proche, plus convaincant. Il est plus efficace, ne perdant pas son temps dans des oppositions et des blocages internes. A l'inverse, un gouvernement désuni délivre des messages brouillés. Il attire sur lui la défiance, voire le mépris. Il apparaît non comme une entité politique, mais comme une juxtaposition incertaine de prés carrés administratifs.

Selon les commentateurs, la composition du Conseil d'Etat et une situation économique favorable sont les facteurs centraux de cette unité. Mais il ne faut pas oublier l'institution de la présidence telle qu'elle existe depuis 2003: le président du Conseil d'Etat, désigné pour cinq ans, est responsable de la cohérence de l'action gouvernementale et de l'administration générale, de la coordination des départements et des relations avec les autres cantons et avec la Confédération. C'est beaucoup. L'existence d'une telle fonction est de soi créatrice d'unité, quelle que soit la valeur ou la tendance de celui qui l'occupe. Sans nier l'importance des facteurs circonstanciels, c'est dans la fonction présidentielle que nos voyons le germe de l'unité gouvernementale actuelle.

Le premier président fut M. Pascal Broulis. *La Nation*¹ avait commenté à l'époque un excellent article sur le fédéralisme qu'il avait publié dans la *Nouvelle Revue de Lausanne*². On se rappelle aussi son engagement dans le premier référendum des cantons, lancé contre

un paquet fiscal fédéral. La matière du combat était discutable en l'occurrence, mais le mécanisme était authentiquement fédéraliste. M. Pierre-Yves Mailard, qui lui succéda en 2012, semblait assez sceptique à l'égard d'une charge qu'il jugeait encombrante. Mais il s'y est vite mis: une institution répondant à une nécessité vitale, en l'occurrence l'unité de décision et d'action, modifie son détenteur et oriente naturellement son activité en direction du bien commun. Ces derniers jours, nous avons vu avec plaisir la presse évoquer cette notion comme allant de soi.

Nous venons de recevoir le Rapport du Conseil d'Etat sur les affaires extérieures du Canton. Nous y reviendrons plus en détail. Pour l'heure, disons qu'il va dans le même sens et exprime dans toutes ses lignes la certitude du Conseil d'Etat que le Canton est bel et bien un Etat souverain, qu'il a un rôle à jouer à l'égard des autres cantons, dans la Confédération et face aux Etats voisins. Tout cela est heureux et de bon augure.

L'argent coule à flots renouvelés dans les caisses de l'Etat. C'est encore une bonne chose. Quand la dette dépassait les dix milliards de francs, le Canton était faible dans la conscience même qu'il avait de lui. Il était et se sentait à la remorque. Aujourd'hui, il a les moyens de voir à long terme, d'investir, de conduire une véritable politique.

Mais l'argent permet aussi de masquer les problèmes sans forcément les résoudre. Quand on est aisé, on est toujours tenté de payer pour éviter d'arbitrer. Mme Nuria Gorrite rappelle ingénument³ qu'elle a soutenu la troisième réforme de l'imposition des entreprises parce qu'elle a réussi à y intégrer l'accueil de jour et les crèches en compen-

sation de la diminution des impôts. Ce type de compensation coûte cher. C'est une dérive que de réaliser l'unité sur le dos du contribuable. L'unité politique doit engendrer une diminution des frais, non une augmentation.

On voudrait aussi que le Conseil d'Etat profite de l'efficacité que lui procure son unité pour diminuer son interventionnisme et réduire le poids de la bureaucratie. On n'en prend pas le chemin. Il est atterrant de constater qu'en des temps de prospérité et de chômage faible, la «facture sociale» n'a jamais cessé d'augmenter. Elle représente aujourd'hui un quart du revenu des impôts cantonaux et communaux. L'Etat place les générations futures dans une dépendance financière et administrative croissante, qui promet d'être insupportable quand la bise sera revenue. Il ne sera plus temps,

alors, de réduire l'administration et de diminuer les dépenses sociales. Ce n'est pas quand on est affamé qu'on doit faire la diète.

La précieuse unité du Conseil d'Etat manifeste la résistance du pays réel à l'idéologie qui divise le peuple en factions partisans. C'est dire que, les partis continuant de sévir, l'unité reste menacée. Nos politiciens devront sans cesse avoir en en arrière-fond de leur action ce qu'ils ont de meilleur – le sens du bien commun vaudois – pour qu'elle dure au delà des prochaines cantonales.

Olivier Delacrétaz

¹ «Un article de M. Broulis», *La Nation* n° 1768, 30 septembre 2005.

² «L'arbitraire n'aime pas le fédéralisme», *Nouvelle Revue de Lausanne*, août 2005.

³ «Lorsque deux mâles alpha s'en vont au bois ensemble, ils cartonnent», *Le Matin Dimanche*, 27 mars 2016.

L'unité du Conseil d'Etat manifeste la résistance du pays réel à l'idéologie.

Conférences d'histoire vaudoise

A l'enseigne des «Grandes heures de l'histoire vaudoise», les deux prochaines conférences auront lieu **jeudi 14 avril 2016**, de 19h30 à 21h., à la salle du Conseil communal de l'Hôtel de ville de Lausanne, place de la Palud.

Nous entendrons M. Claude Bergerand parler d'*Othon III de Grandson – la fin des grandes dynasties* et M.

Dominique Troilo traiter de *Pierre Virot – nul n'est prophète en son pays... et pourtant!*

Entrée libre; inscription obligatoire auprès de l'Université populaire de Lausanne, par téléphone au 021 315 24 24 ou par courriel à: info@uplausanne.ch

Jean-François Cavin

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h dans nos locaux de la place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

6 avril: Vacances scolaires

13 avril: A déterminer

20 avril: La fracture religieuse vaudoise, 1847-1966 avec M. Jean-Pierre Bastian, professeur émérite de sociologie des religions

27 avril: La Banque nationale suisse: quel est son rôle? avec M. Christian Bohner

Informations sur www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

AU FOND,
IL N'Y A
DE VRAIE
UNITÉ...

QUE
MONÉTAIRE!



Les barrages à l'encan?

Les puissants barrages de nos Alpes font partie des mythes identitaires de la Suisse moderne. L'intention d'Alpic, la grande société productrice d'électricité qui a succédé notamment à l'emblématique EOS, de vendre 49% de ses installations suisses a donc provoqué non seulement l'étonnement, voire la consternation d'une large partie du public. Comment peut-on en arriver ainsi à se défaire des bijoux de famille?

L'Allemagne, ayant décidé de renoncer à la production nucléaire d'électricité, s'est mise à subventionner à tour de bras les énergies renouvelables de remplacement. De plus, comme celles-ci n'ont pas une production régulière, surtout les éoliennes, même en Mer du Nord, il faut laisser en service de nombreuses centrales thermiques à charbon, fonctionnant à très bas coût – la Germanie est riche de ce fossile – pour assurer l'approvisionnement. Il résulte de cette politique une production surabondante et un affaissement des prix, artificiellement provoqué par l'Etat certes, mais qui n'en chamboule pas moins le marché européen. En Suisse, l'électricité d'origine hydraulique n'est plus guère rentable et même le nucléaire soutient mal la concurrence.

L'industrie hydro-électrique suisse est donc en crise et nos grandes compagnies, qu'on croyait solides comme le roc de nos montagnes, sont déséquilibrées. Alpic a annoncé des pertes de 830 millions de francs pour l'année

2015 et chercherait donc à renflouer ses finances en aliénant une partie de ses biens. Mais qui s'intéressera à des installations présentées comme non rentables? Est-ce donc le moment de vendre? Alpic y serait-elle contrainte malgré tout?

Il n'est pas facile de répondre à ces questions et il convient de s'exprimer au conditionnel en tentant de comprendre, car tout n'est pas clair dans les affaires de cette société. Il apparaîtrait d'abord, selon certaines sources, que la perte de 830 millions n'est pas due à l'exploitation des barrages et de leurs centrales en contre-bas, mais à des écritures comptables: amortissements accélérés, dépréciation au bilan de certains actifs, provisions pour l'achat futur d'énergie selon des contrats générateurs de pertes... Peut-être ces écritures sont-elles l'expression d'une gestion prudente, mais elles n'en faussent pas moins l'image de la rentabilité propre de la production indigène de houille blanche. On hésite d'ailleurs d'autant plus à comprendre la situation qu'Alpic, qui appartient en partie à EDF, serait intéressée, dans le cadre d'un *pool* d'investisseurs, à l'achat de barrages français...

Alpic est présidée par M. Jens Alder, dont le parcours antérieur n'a pas laissé un souvenir glorieux. Il était de l'équipe qui a mis en place, après l'effondrement de Swissair, l'éphémère compagnie Swiss Airlines International. Il a ensuite dirigé Swisscom,

à l'époque où cette société se lançait dans des investissements un peu aventureux à l'étranger – le Conseil fédéral avait dû bloquer l'acquisition des télécommunications irlandaises... EDF est très présente au conseil d'administration. Quant à la directrice générale d'Alpic, c'est une Allemande. On peut se demander ce qui inspire la stratégie de cette société.

Certains disent que la vente des barrages n'a guère d'importance, l'acquéreur fût-il chinois. Pascal Couchepin s'exclame: même si le propriétaire est étranger, il ne va pas délocaliser la Grande-Dixence! Il est vrai que l'opération serait un peu lourde, mais la réflexion du radical valaisan semble un peu courte. Délocaliser, non; mais maltraiter les partenaires indigènes, voire arrêter la production pour anéantir un concurrent, cela est de l'ordre du possible, surtout si l'on a racheté à prix de liquidation après dépréciation au bilan...

Il semble que les actionnaires-distributeurs d'Alpic – sociétés électriques en main de cantons, services industriels communaux – envisageraient d'acheter. Ils renfloueraient donc Alpic aux frais du consommateur ou du contribuable. Ce cadeau est-il mérité?

Derrière toutes ces questions auxquelles on aimerait connaître les réponses – les administrateurs vaudois d'Alpic s'exprimeront-ils un jour?

– subsiste le problème fondamental du déséquilibre d'un marché faussé par le subventionnement de l'énergie allemande. La tendance est au subventionnement de l'énergie suisse pour faire face... Et cela même pour le nucléaire, M. Blocher y serait favorable (peut-être que cela ne déplairait pas à Ems-Chemie?). Mais la subvention, tôt ou tard, est soumise à conditions; c'est dire que la Confédération prendrait la haute direction de la production d'électricité. Nous avons suggéré une formule moins invasive: la fixation d'un prix-plancher à l'importation, neutralisant l'effet de *dumping* des subventions étrangères. Le produit de cette taxe à l'importation pourrait être versé à Swissgrid, le transporteur de courant helvétique.

On nous objecte que ce serait une mesure protectionniste contraire aux règles de l'Union européenne. Mais il vaudrait la peine d'ouvrir des négociations. Est-ce du protectionnisme que de se défendre contre le *dumping* d'Etat? Est-il conforme au libéralisme de l'UE de subventionner la production? Bien sûr que non. Et EDF elle-même est mise en difficulté par cette distorsion du marché. Notre politique énergétique ne doit pas se borner à condamner le nucléaire et à subventionner le reste, en favorisant une fédéralisation rampante de cette branche économique tout en engageant dans un cercle vicieux.

Jean-François Cavin

Attentats de Bruxelles: le retour au réel

Le lendemain des attentats de Bruxelles, Béatrice Delvaux, éditorialiste en chef du quotidien belge *Le Soir* (très «mainstream»¹), a publié un éditorial intitulé *Mes excuses: lettre à mon fils, à ma fille*²:

Cela fait 20 ans que je te mens. Je n'ai qu'une excuse: cela fait 20 ans que je crois mon mensonge. [...]

Pourquoi aurions-nous eu peur? Nos parents l'avaient faite, eux, la guerre, mais ils avaient aussi, dans la foulée, fait la paix. Elle avait même pris la forme de cette Europe qui devait être le garde-fou en béton de nos folies, de nos dérives. Ce monde que nous t'avons promis, nous y croyions vraiment, pour la bonne raison que nous l'avions vu advenir.

Nous avons vu tomber les murs, les idéologies, les barrières et pas que commerciales. Moi, ta mère, j'ai profité de l'égalité croissante avec les hommes, de ces droits conquis et transcrits en lois. Moi, ton père, je n'ai pas dû faire mon service militaire dont j'ai vécu les derniers spasmes. Car l'heure n'était plus aux armées, mais aux consciences. L'heure n'était plus à envahir le voisin pour le soumettre, mais à y séjourner, à y séduire, à apprendre la langue de l'autre, en tente, en caravane ou en camping-car d'abord, sac à dos façon Routard ensuite et puis sous le couvert de cet Erasme que tu devrais – devais? – enfourcher dans quelques mois. [...]

En grandissant, j'ai assisté, incrédule mais extatique, à l'incroyable croisade qui faisait d'un Noir l'égal d'un Blanc, avec des droits égaux.

«One man one vote»: on a marché pour les rêves de Martin Luther King, on a boycotté les oranges d'Afrique du Sud. C'était juste magique: un combat débouchait sur une victoire, le monde se déplaçait inexorablement du pire au meilleur. Imagine, on t'offrait sur un plateau, comme la promesse d'éternité de ce nouveau monde que nous avions bâti, Obama et Mandela, présidents! C'était pas beau ça? C'était pas grand? Mais qu'est-ce qui pouvait bien tourner mal? On l'avait décrochée, la timbale, non! Obama et l'Europe, Prix Nobel de la Paix. On était les rois du pétrole! Alleluiah! [...]

Alors, non! Je ne voulais pas que tu voies ces corps déchiquetés, ces chairs explosées station Maelbeek. [...] Alors, non! Je ne voulais pas que tu entendes, hier, les cris de cet enfant terrorisé, dans la fumée de l'explosion, seul fil conducteur dans l'horreur, menant vers la sortie de ce métro éventré, déchiqueté, assassiné. [...]

Cela nous paraît de plus en plus clair: tu ne pourras y échapper, tu vas devoir te battre. Au moment où j'écris ces lignes, je croise simplement les doigts pour que ce ne soit pas au sens premier du terme. Comme avant...

Cependant, le mensonge «bisounours» reprend encore une (dernière?) fois le dessus:

La guerre? Je me refuse à prononcer le mot, je me refuse à dire que c'est notre état aujourd'hui. Je me refuse à tomber dans la haine, je me refuse à désigner les boucs émissaires que les précheurs de haine, dans les deux camps,

nous proposent et imposent. C'est tout ce que j'ai à t'offrir aujourd'hui: être à tes côtés et te protéger du bouclier des valeurs auxquelles je crois et que nous devons tous protéger. [...]

Comme si se défendre physiquement impliquait de «tomber dans la haine» (qui anime en principe plutôt l'agresseur). Comme si on pouvait renvoyer dos-à-dos l'agresseur et l'agressé. Comme si des «valeurs» – quelles qu'elles soient – constituaient une protection contre une agression physique.

* * *

Dans sa chronique du 24 mars sur RTL³, Eric Zemmour a décrit avec sa verve coutumière l'état d'esprit des «foules sentimentales» post-soixante-huitardes:

[...] Les foules sentimentales ont une histoire: les soixante-dix années de paix depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Elles ont une idéologie humaniste, un succédané abâtardi et laïcisé du vieil universalisme chrétien, un «tous les hommes sont frères» dont le seul inconvénient est de ne pas être réciproque. Elles ont des institutions, celles de l'Union européenne, qui croient qu'on règle tout par la norme et par le droit. Elles ont des intellectuels, des médias, des politiques, qui refusent encore de nommer l'adversaire. Elles ont des élus, qui prônent toujours l'accueil de l'Autre et la lutte contre les discriminations.

Les foules sentimentales ne veulent pas rentrer dans l'Histoire parce que – c'est bien connu – l'Histoire est tra-

gique. Et le tragique, ce n'est pas très «fun», comme elles disent. Les foules sentimentales s'aveuglent pour avoir moins peur, peur de ce qu'elles vont trouver au-delà, de ce qu'elles vont trouver après: la guerre de civilisations, la guerre de religions, la guerre civile.

Les yeux se dessillent, les cerveaux se désembrument, lentement, progressivement [...]. Les uns plaident l'aveuglement, les autres l'angélisme. Les non-dits sortent des placards. Les foules sentimentales, longtemps endormies, sous anesthésie, s'éveillent et redeviennent peu à peu des peuples [...], conscients qu'ils ne vivent pas dans le monde de Oui-Oui, qu'ils ont des ennemis qui veulent les soumettre à leur joug. Les peuples payent de nombreux morts leur rééducation à l'Histoire: par dizaines, par centaines. Mais combien en faudra-t-il pour que la leçon soit complète?

D. R.

¹ En 2005, Béatrice Delvaux, alors rédactrice en chef, proclamait que *Le Soir* est un journal «de combat pour les droits de l'homme et de la femme, le respect de la dignité humaine, la liberté d'expression, la multiculturalité» (<http://clients.whatdoweb.com/soir/campagne-pub.php>).

² <http://www.lesoir.be/1159825/article/debats/2016-03-23/mes-excuses-lettre-mon-fils-ma-fille>

³ <http://www.rtl.fr/actu/international/attentats-a-bruxelles-les-foules-sentimentales-ne-veulent-pas-rentre-dans-l-histoire-dit-eric-zemmour-7782520853>

Le budget militaire, nerf de la guerre

Le vendredi 18 mars, le Parlement a accepté au vote final le projet de Développement de l'armée (DEVA) et a fixé le plafond quadriennal des dépenses militaires à 20 milliards, à partir de 2017, après l'élimination des dernières divergences entre les Chambres. La majorité de droite du Parlement réclamait depuis des années un budget annuel à 5 milliards de francs contre 4,4 milliards actuellement. Nous nous souvenons tous que le plan de financement de l'armée avait fait l'objet d'un rejet il y a un an, provoqué par l'UDC qui réclamait le plafond maximum, retardant ainsi la mise en œuvre du DEVA. Avec ce nouveau vote, le projet est enfin sorti de l'ornière et la réforme à venir donnera à l'armée de milice les moyens d'évoluer, de corriger ses lacunes et de s'adapter aux risques et menaces actuels et futurs. A cela s'ajoute le Programme d'armement 2015 qui a lui aussi été adopté par les Chambres fédérales.

Quelles seront les conséquences concrètes de ce vote? Elles devraient être avant tout matérielles. Les engagements souscrits dans les programmes d'armement, mais non réalisés, se sont accumulés au-delà des exercices, produisant une « vague d'étrave » qui, conjuguée avec une réduction budgétaire, a compromis d'autant les nouveaux investissements. La quantité de matériel disponible diminuant constamment alors que le nombre de jours de service est resté identique, les équipements ont été utilisés plus intensément et doivent par conséquent être remplacés plus rapidement. Si 2% des coûts d'investissement étaient utilisés pour l'entretien du matériel, ce chiffre est passé aujourd'hui à 4% en raison de la vétusté des anciens systèmes et de la complexité des nouveaux. Avec 20 milliards sur quatre ans, l'armée pourra affecter son budget comme elle l'entend,

sans craindre que l'argent non dépensé une année ne lui soit pas attribué l'exercice suivant, préservant ainsi sa marge de manœuvre. L'effet des « vagues d'étrave » sera fortement réduit et les coûts d'exploitation seront moins imputés sur le budget prévu pour les programmes d'armement.

L'armée sera donc en mesure de remplacer le matériel vieillissant de plusieurs armes et de retrouver des capacités perdues ces dernières années faute de renouvellement et de moyens. Alors qu'aujourd'hui seuls trois bataillons d'infanterie sur vingt peuvent être équipés complètement, le DEVA dotera les corps de troupes de plus de matériel qu'auparavant. Avec la réintroduction d'un système de mobilisation, les formations de milice garantiront une disponibilité plus élevée et seront mieux préparés à répondre aux imprévus en mettant sur pied plus de monde équipé plus rapidement et en fournissant un appui plus flexible et adapté aux autorités civiles. L'ancrage régional de l'armée et les liens avec les cantons en seront favorisés. Rappelons que ces derniers sont les principaux bénéficiaires des prestations de l'armée, l'appui aux autorités civiles étant l'une de ses missions avec la défense et la promotion de la paix. L'objectif est ainsi de pouvoir mobiliser 35'000 hommes en dix jours et l'ensemble de l'armée en vingt jours, soit environ 100'000 hommes. C'est également une nouveauté puisque l'effectif était jusque là de 200'000 soldats, réservistes compris.

Notons toutefois que tout n'est pas encore réglé. Si le DEVA est sous toit et le plan de financement accepté, le Conseil fédéral considère qu'un plafond des dépenses de 20 milliards de francs n'est pas conciliable avec les économies demandées dans le programme de stabilisation financière et tient à limiter les dé-

penses à 18,8 milliards de francs. Au final, le montant définitif sera donc fixé dans le budget de la Confédération et pourra être revu dans le cadre du programme de stabilisation. De plus, le vote du Parlement pourrait être attaqué par un référendum, notamment de l'UDC qui demande 5,4 milliards par année. La Société suisse des officiers exige quant à elle que l'armée soit complètement exclue du programme de stabilisation puisque, durant deux décennies, l'armée a déjà largement contribué aux efforts en réduisant ses coûts de quelque 30% et en réalisant des économies à hauteur de plusieurs milliards de francs. Quelques incer-

titudes subsistent donc mais nous sommes loin du coup de théâtre de l'année dernière et la situation sécuritaire dans le monde semble favoriser une réforme rapide de l'armée. Espérons que les bonnes décisions seront prises pour une application sans délai. La mise en œuvre d'une armée de milice adaptée et crédible est nécessaire au respect du vœu des Suisses qui ont rappelé leur attachement au citoyen soldat le 22 septembre 2013 et 5 milliards ne sont pas grand-chose au regard de la valeur des infrastructures du pays et de la qualité de vie des citoyens à assurer.

Eduard Hediger

Solidité de façade

« Un résultat solide soutenu par des revenus conjoncturels »: le titre du communiqué de presse officiel concernant les comptes 2015 de l'Etat de Vaud passe à nouveau à côté des enseignements importants que l'on peut tirer de l'analyse de ces comptes.

Les revenus du Canton ont atteint 9,85 milliards, soit 3,4% de plus qu'en 2014 mais surtout 580 millions (6,3%) au-dessus des espérances budgétaires. Ceci confirme nos reproches répétés concernant la sous-évaluation chronique des rentrées dans les budgets cantonaux. M. Broulis se lamente sur la stagnation de l'imposition et se félicite de revenus conjoncturels extraordinaires permettant de conserver la croissance des rentrées. Mais pourquoi avouer « des prévisions budgétaires mesurées » pour ce type de revenus seulement? La même modestie, sans doute, l'a conduit à sous-budgétiser de 3,1% les impôts sur les personnes physiques. Les contribuables vaudois, hors de tout effet conjoncturel, ont plus que répondu aux attentes budgétaires, restant les meilleurs contributeurs au rétablissement des finances cantonales.

En examinant les dépenses, nous ne pouvons pas souscrire au qualificatif de « solide » pour le résultat 2015. Les charges se montent à 9,65 milliards, dont un peu plus de 9,1 consacrés aux dépenses courantes, en hausse de 3,8%. Pas un mot, par contre, pour expliquer pourquoi cette hausse est largement supérieure à l'objectif de 2% annoncé par le Gouvernement vaudois, ni les mesures que ce dernier prévoit pour comprimer de moitié cette augmentation régulière (moyenne de 4,1% depuis 2010). Dans le domaine social, en particulier, comment contenir la hausse annuelle moyenne de 9%, alors que les Vaudois viennent d'accepter le paquet RIE III et les compensations sociales qui lui sont liées?

La dette augmente de 130 millions, notamment pour permettre la poursuite de la recapitalisation, à raison de 180 millions, de la Caisse de pension de l'Etat. Cet endettement permet aussi de consacrer 331 millions aux investissements bruts.

C'est, comme ces années passées, en deçà des ambitions affichées tant dans le budget (453 millions) que dans le plan d'investissement 2020 vieux de trois ans. Là aussi, plus que les explications rétroactives fournies sur le retard des projets d'infrastructure, nous aimerions connaître ce qui sera entrepris pour rattraper ce retard.

Une nouvelle enfin dont on ne sait s'il faut se réjouir ou pas. La charge d'intérêts est désormais négative (-18 millions), en raison notamment de la hausse des intérêts rémunérateurs sur créances fiscales. Cette augmentation des arriérés fiscaux laisse certes espérer des rattrapages propices aux comptes des prochaines années, mais indique aussi que certains contribuables ont de la peine à payer leurs impôts. Si cette gêne est durable, M. Broulis a raison de se faire du souci pour les revenus du Canton.

En acceptant le paquet RIE III le 20 mars dernier, le peuple vaudois a accepté à la fois une baisse des revenus fiscaux provenant des personnes morales et une hausse des prestations sociales, donc des charges correspondantes. Comme on ne peut pas compter sur les revenus conjoncturels, par nature aléatoires, pour contrebalancer ces deux effets, l'alternative suivante s'offre au gouvernement vaudois: réduire les charges de l'Etat ou augmenter la fiscalité des personnes physiques. Dans le second des cas, nous devons conclure que, de Brouillard et Malice, nous sommes passés à Brailard et Mou lisse....

Cédric Cossy

Le discours d'un conseiller fédéral

Le conseiller fédéral Guy Parmelin, nouveau chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports, est venu prononcer une brève allocution devant l'assemblée des délégués de la Fédération patronale vaudoise, le 23 mars à Rolle.

S'exprimant avec juste ce qu'il faut de simplicité vaudoise – mais avec davantage d'aisance et de présence que son collègue du Département de l'économie –, glissant un ou deux bons mots sans que cela nuise au sérieux de sa fonction, et laissant à d'autres les grandes envolées humanistes ou émotionnelles, M. Parmelin s'est contenté de parler des affaires qui occupent son département. Ses propos ne revendiquaient aucune nouvelle compétence fédérale, mais se concentraient au contraire sur la mission fondamentale et originelle de la Confédération: la défense et la sécurité du territoire.

Ce thème que tout le monde croyait désuet reprend soudain de l'importance, avec la perspective de voir arriver cet été à la frontière sud de la Suisse les flots de migrants désormais empêchés de passer par les Balkans. M. Parmelin a employé des termes mesurés, refusant de parler d'une mobilisation, mais évoquant un engagement particulier de l'armée pour contrôler, canaliser et continger les individus qui tenteraient de franchir la frontière. Cette mission pourrait entraîner un réagencement mais aussi un allongement de certains cours de répétition, et M. Parmelin en a donc appelé à la compréhension des chefs d'entreprise, en soulignant que la sécurité est une des conditions de base de la prospérité économique.

Ce discours calme, précis et direct, sur un sujet non dépourvu d'une certaine gravité, était exactement celui qu'on attendait d'un conseiller fédéral.

P.-G. B.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Servitude volontaire

Bonne Nouvelle, mensuel de l'Eglise réformée vaudoise destiné à disparaître au profit d'un magazine romand, laissera-t-il des regrets ?

Le numéro 2 de mars 2016, les pages consacrées aux paroisses exceptées, n'en laissera aucun.

Les églises se vident, nous répète-t-on. Selon l'Office fédéral de la statistique, les protestants ne représentent plus qu'un quart de la population. *Est-on entré dans un temps où il faut tourner la page du christianisme?* se demande le théologien Jean-François Habermacher.

Heureusement, des personnes «concernées par la foi» sont en train de construire un abri contre ce vent de panique. En gros, il s'agit, dans un vocabulaire mille fois entendu mariant le marketing et la psychologie médiatiques, de *revisiter* la Bible, de *réinventer* l'Eglise, d'*adapter l'offre à la demande*, d'être plus actuel.

Moi, mes envies, l'actualité, Jésus, moi et encore moi: ainsi résumerions-nous l'affaire.

Un professeur en esthétique des religions de l'Université de Berne propose de *réaffecter* les églises désertées *sous forme de don à une autre communauté religieuse*. (Devinons laquelle! réd.) De nombreuses églises dans le monde sont déjà transfor-

mées en hôtels, restaurants, fitness, spas, lofts ou skateparks. Il faut permettre aux gens de se réapproprier le lieu ecclésial sans y avoir une relation de pratiquant.

Un autre professeur, de théologie pratique, spécialiste de la nourriture, déclare *qu'il n'y a eu dans le christianisme aucune pitié pour les animaux, y compris de la part de Jésus*. Il propose aussi de *revisiter* la cène, de la *réinventer*, de telle sorte qu'elle soit inclusive: *imaginez une personne intolérante au gluten qui se retrouve face à du pain!* On imagine...

Et à quoi bon l'agneau pascal? *Il faut accueillir à Pâques les pratiques alimentaires de chacun et satisfaire tout le monde. Et là, alléluia!*

La religion nous laissait entrevoir l'éternité; elle nous assujettit aujourd'hui à l'éphémère.

Pour le sociologue Philippe Gonzalez, *le choix religieux est individuel*. Il n'y a pas de souci du moment que demeurent les valeurs de *solidarité sociale, de responsabilité individuelle, de tolérance et de pluralisme*. Il faut bien entendu *repenser la spiritualité et penser des modèles qui laissent place à la ritualité, pour répondre à la demande*.

Plus loin, on apprend que, pour maintenir les émissions télévisuelles consacrées au *fait religieux*, les producteurs proposent de diminuer les retransmissions des cultes et des messes.

En passant, on déplore que *les offres de l'Eglise protestante ne correspondent pas à la réalité de l'adolescence*. Marcel Rufo et Isabelle Filliozat: le cinquième Evangile?

Parmi ces belles paroles, celles de M. Matthieu Mégevand, nouveau directeur des éditions religieuses Labor et Fides, et romancier, décrochent le pompon.

C'est un homme qui aime se laisser surprendre et nous surprend beaucoup. Il a *concrétisé ses envies* en créant une collection sur l'islam (ce qui *s'accorde à l'actualité*), puis en liant spiritualité et littérature (un thème très actuel).

Pour Mégevand, *la foi est devenue intime, c'est un rapport à soi-même*. Aussi *n'a-t-on plus besoin de groupe pour se dire croyant* [...] *Pour les églises, c'est difficile, elles doivent se réinventer*. Du reste, Mégevand ne semble plus y aller, à l'église: *Entre mon travail et mon nouveau rôle de père, je n'ai plus beaucoup de temps pour le culte*.

Et Jésus? Quelle place occupe-t-il dans cette activité débordante? S'il revenait, il susciterait l'indifférence et *l'indifférence est la pire des crucifixions*. Les crucifiés de tous les temps apprécieront... ils auraient sans doute préféré que leurs bourreaux les laissent tranquilles dans leur coin au lieu de leur infliger ce supplice...

Pour faire passer son message sur le fond, *l'amour, la bienveillance, le renversement des valeurs (?) et l'empathie (?)*, Jésus aujourd'hui pourrait se dire athée,



Voir nos performances automobiles immortalisées par un radar n'est jamais très agréable, surtout lorsque le montant microscopique atteste que nous n'avons mis personne en danger et qu'il s'agit uniquement d'une mesure vexatoire. Soyons honnête: il est possible d'y échapper en respectant très précisément la vitesse prescrite – l'ennui de la lenteur étant alors compensé par la satisfaction de priver l'Etat de recettes supplémentaires.

LE COIN DU RONCHON

Le problème est que, dans ce cas, on court le risque d'être confronté à une vexation bien plus exaspérante encore: celle de voir un de ces radars «préventifs» afficher votre (maigre) vitesse en y ajoutant un *smiley* radieux s'écriant: «Merci!», ou pire encore: «Bravo!», voire: «Super!». Il ne manque plus qu'une main paternaliste qui plongerait dans notre voiture pour nous caresser la tête! On se croirait à l'école primaire, lorsque la maîtresse colle des gommettes dans les carnets

car l'athéisme passe mieux *sur la forme* [...] *Dieu s'en fiche qu'on soit chrétien, athée, bouddhiste ou autre*. Jésus choisirait un *conseiller en communication* (Mégevand par exemple), irait sur *Twitter* et *Youtube*.

Il semble d'autre part que le Christ ait été un révolutionnaire pas très malin: *Sa volonté de créer le Royaume de Dieu sur terre ne s'est pas réalisée comme il le voulait et s'est terminée dans la violence* [...] *Le fils de Dieu échoue, il n'avait pas prévu ça et ses disciples non plus*.

Non, vraiment, le Christ ne savait pas s'y prendre: *Ce qui ne me paraît plus concevable, c'est ce credo selon lequel Jésus est mort pour racheter les péchés de l'homme. C'est pour moi un non-sens absolu parce que dans le monde actuel, c'est un langage inaudible. Aujourd'hui, il faut réinventer le langage qu'il y a derrière*.

Dans les divagations de Mégevand, il faut peut-être faire la part de l'ironie post-moderne, le romancier qu'il est cherchant sans cesse des images et des concepts qui lui parlent.

L'empilement, dans un journal chrétien, de propos si bizarres laisse cependant pantois. On supprime les églises, les cultes, le péché originel, les dogmes; Jésus devient un rebelle inscrit à un *module* de formation continue où il se met au courant *des technologies les plus récentes*; il communique, il se vend et tout va bien: les végétaliens accourent à ses réunions, les lieux de vie se remplissent, les ados sourient, les enfants jouent, les mamans se rassurent; et les universitaires se sentent utiles, et les pasteurs collent à l'*actu*.

Quant à nous, nous voyons dans ce cirque une forme de servitude volontaire. La religion nous laissait entrevoir l'éternité; elle nous assujettit aujourd'hui à l'éphémère.

Jacques Perrin

Paternalisme automobile

journaliers («Jeanjean a bien travaillé cette semaine, bravo!»), ou en Corée du Nord, où les portraits du Guide suprême sourient inlassablement aux passants qui s'inclinent devant eux («Vous êtes de braves camarades-citoyens, vous aurez peut-être un bol de riz le mois prochain!»).

Certains automobilistes tentent de détruire les radars qui les ont flashés. Nous, ce sont les *smileys* qui nous ont souri que nous voudrions massacrer.

Dans le même ordre d'idées, notre attention a été attirée par des panneaux indiquant: «Regardez avant de démarrer!» Voilà un conseil utile, auquel nous n'aurions jamais pensé si le Bureau de prévention des accidents n'avait pas entrepris de nous l'expliquer! Aura-t-on droit à un *smiley* chaque fois qu'on quitte une place de parc sans causer d'accident?

Vous verrez que les prochaines campagnes de prévention s'étaleront sur les trottoirs et nous diront: «Ouvrez les yeux quand vous marchez!» Et en première page de *La Nation*, on trouvera cet encadré: «Pensez à tourner les pages, mais arrêtez-vous à la dernière!»

Les seniors au travail!

La prospérité de notre pays le confronte presque en permanence, depuis plus d'un demi-siècle, à la pénurie de main-d'œuvre. Autrefois, c'était dans les métiers pénibles, salissants ou peu considérés; maintenant, c'est aussi dans des activités de spécialistes hautement qualifiés. L'application du nouvel article constitutionnel «contre l'immigration de masse» va encore aggraver la situation, selon toute vraisemblance. L'officialité et les milieux économiques militent donc en faveur d'une meilleure utilisation de deux «gisements» de forces de travail potentiels: la main-d'œuvre féminine et celle des seniors.

Mais il ne faut pas exagérer l'importance de ces réserves de travailleurs. Du côté des femmes, la Suisse est dans le peloton de tête du classement international de leur emploi – souvent à temps partiel, il est vrai, mais c'est ce qui leur convient; on ne va quand même pas les enrôler de force à 100%!

Du côté des seniors, on a l'impression soit que le chômage est relativement prononcé, soit que la retraite anticipée raréfie les forces disponibles. La lecture d'un numéro de 2015 de la revue *Patrons*, indispensable à qui veut bénéficier d'une vue réaliste de la vie économique, nous détrompe dans une large mesure.

Selon les chiffres de 2012 – et les choses n'ont pas dû beaucoup changer – l'âge moyen de sortie d'activité (tenant compte aussi bien des retraites anticipées que du travail après l'âge de l'AVS, notamment chez les indépendants) est proche de l'âge légal d'ouverture du droit à la rente: 63,9 ans pour les femmes, 66,1 ans pour les hommes.

Le taux d'emploi des seniors de 55 à 69 ans (hommes et femmes confondus) est de 70,5%, alors que la moyenne de l'OCDE est de 54%; la Suisse est au cinquième rang derrière l'Islande, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Norvège. Pour les collaborateurs de plus de 60 ans, le taux de maintien en emploi est le quatrième de l'OCDE. Les retraites anticipées, qui ont connu un pic en 2006 avec un taux de 21,4%, ont diminué régulièrement, tombant à 17,1% en 2010. Le taux d'emploi des 65-69 ans atteint 20,3%, en progression de 2,7 points en dix ans. Quant au taux de chômage des seniors, de 3% en décembre 2014, il est plus bas que le taux global (3,4%).

Malgré ces données, il faut se garder d'émousser la volonté d'emploi des seniors, dont l'aptitude à remplir diverses fonctions ne saurait être mise en doute. Preuve en soit la collaboration à ce journal – hors statistique puisque bénévole – de plusieurs septuagénaires et octogénaires, voire d'un nonagénaire, dont la lucidité et la vigueur de style ne connaissent nulle faiblesse. La mode des retraites anticipées dans les entreprises atteintes de jeunisme et dans les administrations publiques privilégiant leurs serviteurs doit être combattue – sous réserve du cas des métiers pénibles et de rares autres exceptions. Et la politique sociale doit s'orienter vers l'élévation de l'âge normal de l'ouverture du droit aux prestations de vieillesse.

Mais dans l'immédiat, macro-économiquement, on ne doit pas s'illusionner sur l'importance de ce réservoir de main-d'œuvre. Les seniors au travail? Ils y sont déjà.

J.-F. Cavin